

Remplissez cette annexe si vous **demandez** la prestation fiscale pour les familles et **joignez-en** une copie à votre déclaration.

Montant de base		2 065		00	1
Montant de base pour votre époux ou conjoint de fait à charge	Inscrivez 2 065 \$	+			2
Montant pour une personne à charge admissible selon la ligne 5816 de votre formulaire MB428	Inscrivez 2 065 \$	+			3
Montant en raison de l'âge pour vous-même	Inscrivez 2 065 \$	+			4
Montant en raison de l'âge pour votre époux ou conjoint de fait	Inscrivez 2 065 \$ <b>6070</b>	+			5
Montant pour époux ou conjoint de fait handicapé	Inscrivez 2 752 \$ <b>6071</b>	+			6
Montant pour personnes handicapées pour vous-même ou une personne à charge autre que votre époux ou conjoint de fait	Nombre de personnes handicapées <b>6072</b> × 2 752 \$ =	+			7
Montant pour personnes à charge handicapées nées en 1993 ou avant	Nombre de personnes à charge handicapées <b>6074</b> × 2 752 \$ =	+			8
Montant pour enfants à charge nés en 1993 ou après <b>(remplissez le tableau ci-dessous)</b>	Nombre d'enfants à charge <b>6076</b> × 2 752 \$ =	+			9
Additionnez les lignes 1 à 9.		=			10
Inscrivez votre revenu net (ligne 236 de votre déclaration).		-			11
Ligne 10 moins ligne 11 (si négatif, inscrivez « 0 »)		-			12
Inscrivez ce montant à la ligne 6147 du formulaire MB428.	<b>Prestation fiscale pour les familles</b>	=			12

### Détails sur les enfants à votre charge nés en 1993 ou après (Si vous manquez d'espace, ajoutez une feuille.)

Nom de l'enfant	Lien de parenté avec vous	Date de naissance			Numéro d'assurance sociale (s'il y a lieu)
		Année	Mois	Jour	

5107-A

*Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005*

Remplissez cette annexe si vous **demandez** un transfert de la partie inutilisée des montants provinciaux indiqués ci-dessous auxquels votre époux ou conjoint de fait a droit. **Joignez une copie de cette annexe à votre déclaration.**

Si votre époux ou conjoint de fait produit une déclaration, utilisez les montants qu'il a inscrits dans son formulaire MB428.

Si votre époux ou conjoint de fait ne produit pas de déclaration, utilisez les montants qu'il inscrirait dans son formulaire MB428 s'il produisait une déclaration. Joignez ses feuillets de renseignements, mais pas sa déclaration ni ses annexes.

Si votre époux ou conjoint de fait n'était pas un résident du Manitoba à la fin de l'année, des règles spéciales peuvent s'appliquer. Pour en savoir plus, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada.

**Montant en raison de l'âge** (si votre époux ou conjoint de fait était âgé de 65 ans ou plus en 2011) :

Si son revenu net est de 27 749 \$ ou moins, inscrivez 3 728 \$.

Sinon, inscrivez le montant de la ligne 5808 de son formulaire MB428.

**5902**

1

**Montant pour revenu de pension :**

Inscrivez le montant de la ligne 5836 de son formulaire MB428.

(maximum 1 000 \$) **5905** +

2

**Montant pour personnes handicapées :**

Inscrivez le montant de la ligne 5844 de son formulaire MB428.

**5907** +

3

**Frais de scolarité et montant relatif aux études :** Inscrivez le montant provincial qui vous est désigné tel qu'il est indiqué sur son formulaire T2202, T2202A, TL11A, TL11B ou TL11C.

**5909** +

4

Additionnez les lignes 1 à 4.

=

5

Revenu imposable de votre époux ou votre conjoint de fait :

Inscrivez le montant de la ligne 260 de sa déclaration.

6

Total des montants que votre époux ou conjoint de fait a inscrits aux lignes 5804, 5824, 5828, 5832, 5829, 5833, 5839 et 5841 de son formulaire MB428 et de la ligne 13 de son annexe MB(S11)

-

7

Son revenu imposable rajusté :

Ligne 6 moins ligne 7 (si négatif, inscrivez « 0 »)

**5912** =

8

Ligne 5 moins ligne 8 (si négatif, inscrivez « 0 »)

**Montants provinciaux transférés  
de votre époux ou conjoint de fait**

=

9

5107-S2

*Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 005*